

ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

perspectives

Question écrite n° 132108

Texte de la question

M. Jean-Yves Le Déaut attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration sur les nombreuses propositions formulées dans le livre blanc sur la sécurité publique de MM. le préfet de police de Paris et le président de l'Observatoire national de la délinquance et de la réponse pénale. Au nombre de ces propositions figure celle d'unifier les régimes sociaux de prise en charge familiale en cas de suicide de policier ou de gendarme, en abolissant la distinction entre motifs rattachables à l'activité professionnelle et motifs rattachables à la vie personnelle. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer quel est son avis sur cette proposition.

Données clés

Auteur : M. Jean-Yves Le Déaut

Circonscription: Meurthe-et-Moselle (6e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 132108 Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 17 avril 2012, page 2963 Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)